

## **EVALUATION DES RESULTATS DU PROJET EDUCATIF DE SEUIL SUR LES ANNEES 2012-2015-2016**

### **Contexte**

L'association Seuil agit par convention ou habilitation avec les services d'aide à la jeunesse confiant des jeunes adolescents pour des expériences spécifiques de mise à distance de l'entourage, à travers un temps de marche, à l'étranger et accompagné d'un adulte.

Sa mission est d'aider à la réinsertion de jeunes de 14 - 18 ans en grande difficulté. La méthode éducative repose sur l'accomplissement de très grandes randonnées dans lesquelles les adolescents pourront expérimenter et éprouver leur volonté, leur endurance et leur capacité à réussir. L'encadrement dont ils bénéficient leur permettra de conquérir, par l'effort et la réflexion, une place dans la société.

Le projet pédagogique se définit ainsi : la réalisation de marches à l'étranger, en prise en charge individualisée, soit un jeune et un accompagnant. Une marche accomplie comprend une centaine de jours (4 à 5 jours de préparation avant, 96 jours de marche, 4 jours de bilan après).

L'association Seuil a vocation à accueillir des jeunes particulièrement en difficulté, avec des comportements limites et pour lesquels les services sociaux qui les accompagnent indiquent qu'ils atteignent la limite du supportable, et qu'ils ont besoin d'un déclic pour s'engager autrement dans leur vie et par rapport à eux-mêmes.

La question se pose de l'évaluation de l'effet de la marche sur l'adolescent.

L'équipe pédagogique, lors du stage qui clôture la marche, peut déjà apprécier l'impact qu'a eu la marche sur le jeune, grâce aux entretiens approfondis qui sont conduits avec le jeune et son accompagnant. Ensuite, autant que cela est possible, Seuil reste en contact avec les éducateurs qui suivent le jeune, pour connaître l'évolution de sa situation.

Mais Seuil a souhaité aller au-delà de ce suivi qui s'avère difficile dès que le jeune a quitté l'association ; pour cela, Seuil a demandé à un cabinet spécialisé de réaliser une première étude en 2012 pour évaluer l'impact des marches sur les jeunes. Ensuite, cette étude a été renouvelée en 2017 sur les jeunes ayant réalisé une marche éducative en 2015 et 2016.

## **1. Synthèse de l'étude sur l'évaluation de 24 jeunes ayant réalisé une marche éducative en 2012**

### **1.1 Méthodologie**

La première étape a consisté en une analyse approfondie de la marche Seuil et de la manière dont on peut penser qu'elle va agir sur les jeunes. Pour cela, le consultant a questionné l'équipe pédagogique de Seuil et plusieurs des accompagnants ayant marché avec les adolescents.

Dans un deuxième temps, à partir des informations disponibles, le consultant a caractérisé les adolescents qui ont réalisé une marche sur la période étudiée (origine, sexe, âge, type de problématique).

La troisième étape, qui constitue l'essentiel de l'étude, comportait des entretiens systématiques avec les jeunes et les adultes de leur environnement (éducateurs, famille, accompagnants). L'objectif était de couvrir exhaustivement les jeunes ayant participé à une marche sur la période considérée ; en fait, 22 des 24 adolescents ont pu être ainsi interrogés.

Les 5 parties suivantes présente une synthèse des résultats de l'étude.

### **1.2 Le projet Seuil : une démarche alternative**

Le projet Seuil répond à un pari et à une ambition :

- Les jeunes délinquants ou en danger, résistant à l'action éducative, placés en foyers ou incarcérés, ayant mis en échec des projets élaborés pour eux, peuvent s'en sortir à travers un exploit (marche, à l'étranger, sans musique ni téléphone),
- Ne pas laisser sur le bord de la route des adolescents, garçons ou filles, que la vie a éprouvés et qui formulent la volonté de « s'en sortir ».

Il véhicule une expérience :

- Pour ces jeunes en rupture, en situation de marginalité ou de délinquance, il s'agit d'une réponse éducative qui se présente comme une véritable expérience.
- Se mettre en mouvement, s'engager, donner pour recevoir, entrer dans une « proactivité » (ne pas se lamenter en se situant comme victime des éléments extérieurs, mais se prendre en main).
- Sortir du « droit à », et chercher à construire soi-même un projet.
- Un cheminement construit sur la base des découvertes : de soi, à travers des rencontres, des efforts, un nouveau rythme, etc...
- Au total, une « mise en marche » où les jeunes sont incités à être acteurs, pendant la marche et au-delà de leur projet, de leur propre réinsertion.

Il opère un changement de paradigme : l'envie du chemin et non seulement d'une arrivée.

- L'objectif de réinsertion est souvent vécu comme « magique » : un jeune en dehors des circuits de la vie sociale, décidant d'y revenir et s'engageant, grâce à une prise de conscience, dans un travail, un logement, des relations apaisées, une absence de délinquance, ...
- En fait, il s'agit de réaliser que cette réinsertion passe par l'entrée dans une longue période d'expérimentations, de plusieurs années (formations, petits travaux, stages, CDD), avec des essais et erreurs certes, et même quelques moments de retours en arrière, mais finalement, peu à peu, une vie stable et autonome, choisie, inscrite dans la vie sociale.

### **1.3 Caractéristiques des 24 jeunes**

24 jeunes ont donc été accueillis en 2012.

Il s'agit majoritairement d'adolescents et de jeunes hommes, mais la proportion de jeunes filles reste conséquente (près de 30%).

Et principalement de jeunes de 15,5 ans à 17 ans (71%) avec une très petite proportion de plus jeunes (8%) ou une minorité de plus âgés (21%).

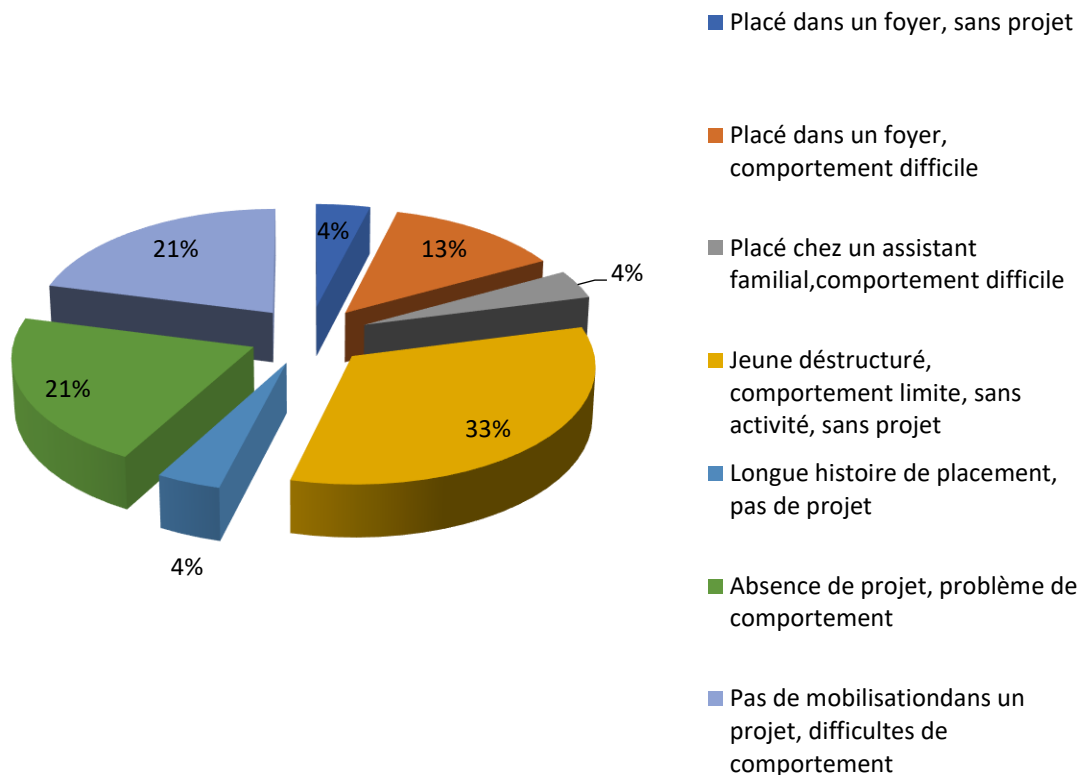
La demande d'accueil est formulée par l'éducateur référent des services sociaux (Aide sociale à l'enfance) intervenant au titre de l'enfance en danger (79% des jeunes) mais pour une bonne partie le suivi social se réalise par décision du juge des enfants quand la santé, la sécurité, les conditions d'éducation d'un jeune sont compromises. Pour les jeunes suivis par Seuil, il s'agit de carences éducatives parentales, de comportements parentaux pathogènes, de situations de danger induites par un comportement destructeur du jeune, de pertes de repères, d'absence de tout projet.

Une partie non négligeable de ces jeunes présente un passé important de placements successifs en établissement éducatif.

La demande d'accueil est aussi formulée par les services de la Protection judiciaire de la jeunesse (ministère de la justice) au titre de l'ordonnance du 2 février 1945.

Les situations au départ confirment de nombreuses difficultés :

## Répartition des 24 jeunes en 2012 selon le type de problématique



La présentation peut donner l'impression de simples comportements décalés ; en réalité, il existe au-delà :

- Une intensité dramatique de ces comportements (addictions, incivilités, agressions, réactivité continuelle, passages à l'acte continuels sans possibilité de regard ni de pensée sur soi-même),
- Une véritable usure des référents éducatifs : soit des parents et les services éducatifs en milieu ouvert, soit les établissements éducatifs en charge d'un accueil du jeune.

Dans la plupart des situations, il est attendu une transformation de la situation, même si les services socio-éducatifs contactés lors de l'évaluation relativisent cette approche : beaucoup attendent simplement un autre regard du jeune sur lui-même et une acceptation d'un questionnement, permettant ensuite de s'engager, sans miracle, dans un processus de maturation qui comportera son lot d'essais et d'erreurs.

#### 1.4. Déroulement de la marche pour ces 24 jeunes

La durée de la marche, conçue au départ pour 105 jours, indique déjà une réalité : tous les jeunes n'adhèrent pas et ne suivent pas l'intégralité du processus proposé.

- Une marche de moins d'une semaine = 4% des situations, soit une jeune.
- Une marche de 2 semaines à 1 mois = 12% des situations, soit 3 jeunes.  
Raisons présentées :
  - ✓ pas d'adhésion, refus de poursuivre,
  - ✓ pas d'adhésion, prétexte pour partir,
  - ✓ arrêt de la marche par Seuil, comportement violent.
- Une marche de 1 à 2 mois = 25% des situations, soit 7 jeunes.  
Raisons présentées :
  - ✓ pas d'adhésion, refus de poursuivre,
  - ✓ pas d'adhésion ni de motivation, arrêt décidé par Seuil,
  - ✓ maladie en cours de route, arrêt de la marche pour le jeune, avec un projet,
  - ✓ blocage en route, mais départ avec un projet,
  - ✓ retour avec une expérience vécue comme positive.
- Une marche de 2 à 3 mois = 8% des situations, soit 2 jeunes.  
Raisons présentées :
  - ✓ retour sur décision de Seuil (violence du jeune, comportement) mais avec un projet.
  - ✓ retour avec une expérience vécue comme positive et un projet explicite.
- Une marche de 3 à 4 mois = 50% des situations, soit 12 jeunes.
  - ✓ retour avec une expérience vécue comme positive et un projet explicite (83%)
  - ✓ retour avec une expérience peu investie mais avec un projet (8%)
  - ✓ retour sur décision de Seuil (violence du jeune, comportement) mais avec un projet (9%).

#### **En conclusion :**

- Une marche qui s'est avérée, dans le déroulement, positive pour la majeure partie des jeunes 54%,
- Une marche non positive pour 29% d'entre eux,
- Une marche avec un déroulement aléatoire (peu d'investissement, maladie, interruption du fait du comportement) pour 17%, permettant néanmoins une sortie avec des perspectives ou un projet.

Pour les jeunes qui ont fait une marche courte (interruption avant le terme), l'expérience n'a pas été majoritairement probante, alors qu'elle le devient fortement pour la presque totalité des jeunes allés au bout du projet. Pour certains jeunes (9%), l'expérience, malgré son arrêt, a permis de réfléchir ou de partir avec un projet.

### **1.5. Le devenir des 24 jeunes**

L'étude du devenir des jeunes en 2012 a fait l'objet d'une recherche longue par le Cabinet ProEthique conseil, notamment du fait de la difficulté à retrouver certains jeunes ou leur famille, voire même d'atteindre les travailleurs sociaux concernés. 22 situations de ces jeunes de 6 mois à plus d'un an après l'expérience Seuil ont pu être reconstituées, soit 92% de la population consultée.

### **1.6. Conclusion**

Toute conclusion est à construire en tenant compte des réalités de départ, soit des situations de jeunes très dégradées, mais avec de grandes différences selon les cas :

- Comportement difficile voire destructeur,
- Comportement limite, sans projet ni activité,
- Absence de perspective.

Dans presque tous les cas, ces situations, avec une intensité dramatique voire mortifère des comportements, génèrent une véritable usure des référents éducatifs : soit les parents et les services éducatifs en milieu ouvert, soit les établissements éducatifs en charge d'un accueil du jeune.

L'absence d'issue, voire même de toute construction est au centre de toutes les présentations, avec bien souvent l'idée que la marche avec Seuil sera la seule, voire la dernière solution.

⇒ **La marche est une expérience qui marque la quasi-totalité des jeunes, les amène à se dépasser, et laisse le souvenir d'une expérience forte, de prise de conscience, avec des découvertes insoupçonnées pour une majorité.**

54 % des jeunes font un parcours majeur. Seuls 30% des jeunes n'adhèrent pas ou montrent des comportements peu acceptables.

⇒ **La marche engage un processus qui génère une évolution des jeunes, en grande partie.**

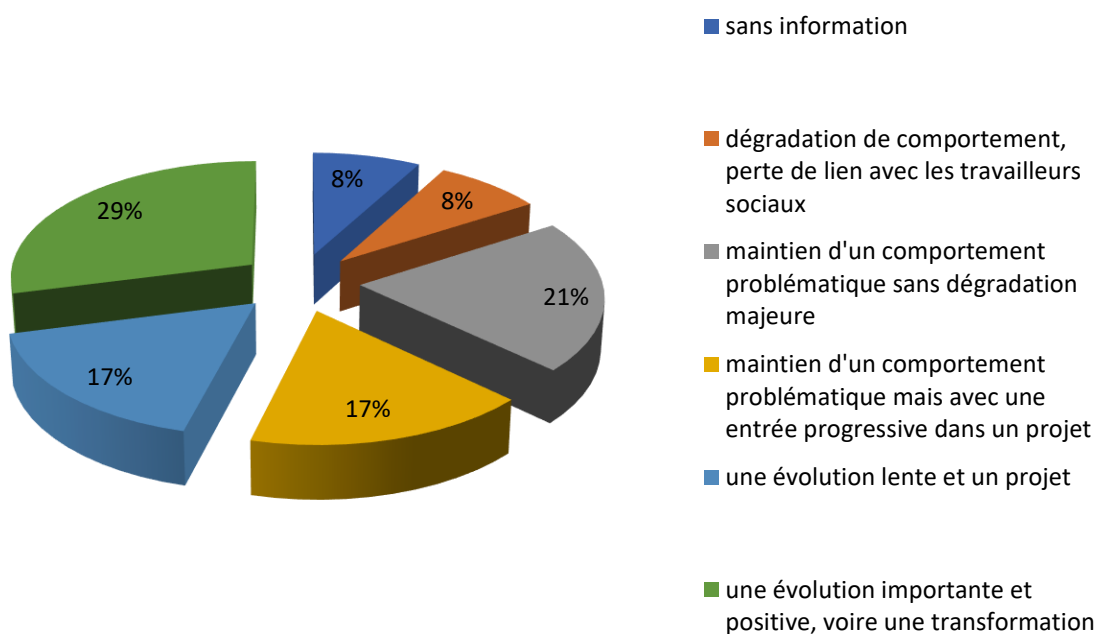
⇒ **46% des jeunes améliorent leur comportement ou le stabilisent (17%),**

⇒ **63% des jeunes entrent dans un projet soit progressivement, soit de manière spectaculaire.**

Ce résultat est remarquable, compte tenu de la situation de départ, mais aussi si l'on tient compte que **sans cette expérience, les jeunes concernés auraient poursuivi une longue descente vers des comportements destructeurs pour eux-mêmes ou le corps social.**

⇒ Une grande partie des jeunes souhaitent que d'autres jeunes vivent la même expérience.

### Devenir des 24 jeunes ayant suivi le projet Seuil en 2012

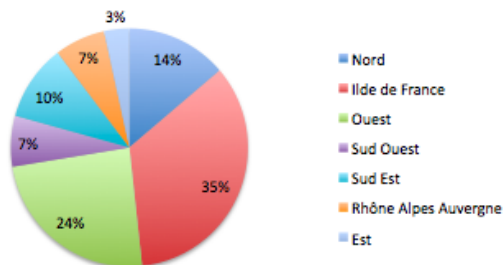


## 2. Synthèse de l'étude de l'évolution de 56 jeunes ayant réalisé une marche éducative Seuil en 2015 et 2016

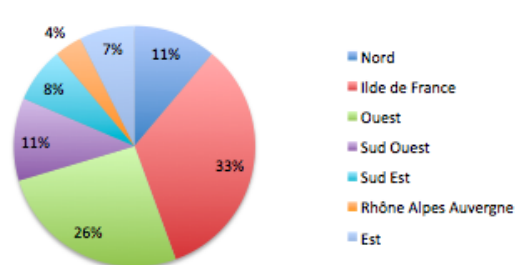
### 2.1. Les marches ayant fait l'objet de l'étude

- 56 marches au total (29 en 2015 et 27 en 2016)
- Une fourchette d'âges de 14 à 18 ans, avec une moyenne proche de 17 ans
- Environ  $\frac{3}{4}$  de garçons et  $\frac{1}{4}$  de filles
- Des jeunes originaires de la France entière, principalement de la Région Ile de France et du Grand Ouest

Origine géographique des 29 jeunes de 2015



Origine géographique des 27 jeunes de 2016



### Les raisons du recours à Seuil :

- Des recours massivement liés à des jeunes sans projet, sans perspective, voire passifs et vacants.
- 48 % suivis par des services PJJ, 52 % par des services ASE.
- Un contexte de petite délinquance ou de délinquance avérée (dont sortie d'incarcération ou alternative à cette dernière) pour 41 % d'entre eux.
- Un besoin de distance avec une situation relationnelle et familiale, complexe, pour 16%.

### 2.2. Le déroulement des marches en 2015 et 2016

- 50 % des jeunes ont réalisé une marche complète (91 à 120 jours) ou conséquente (61 à 90 jours),
- 20% ont interrompu leur marche dans les 15 premiers jours,
- 18% ont réalisé entre 15 et 30 jours de marche,
- 12% entre 30 et 60 jours.<sup>1</sup>

<sup>1</sup> A noter que les données de 2017 sont assez différentes sur les durées extrêmes :

- 64% des jeunes ont réalisé une marche complète (91 à 120 jours) ou conséquente (61 à 90 jours),
- 6% ont interrompu leur marche dans les 15 premiers jours,
- 18% ont réalisé entre 15 et 30 jours de marche,
- 12% entre 30 et 60 jours.



- Les chiffres sont peu différents entre les jeunes relevant de la justice (délinquance avérée) ou ceux relevant de l'aide sociale (difficultés familiales et sociales).

**Déroulement des marches en fonction de la durée :**

- Les marches de moins de 15 jours : une défiance exprimée d'emblée, avec même une absence de référence à l'autorité ou l'obligation : fugues, refus, intervention négative d'un frère pour un retour d'un jeune après un épisode d'arrêt (raisons médicales), refus d'aller plus loin dès les premières étapes.
- Les marches de 15 à 59 jours : marche interrompue souvent par le jeune (doute, absence de motivation), ou par des passages à l'acte (dont certains entraînant un arrêt par Seuil), ou, minoritairement, pour des problèmes de santé.
- Les marches de 60 à 116 jours : des marches positives et complètes pour 50 %, mais pouvant aussi être interrompues avant leur fin prévue, soit par le jeune pour 31 %, soit même par Seuil (comportement, délinquance) pour 19 %.

**2.3. Le devenir des marcheurs un ou deux ans après leur marche**

Les marches de moins de 15 jours

- Quelques faibles améliorations parfois à noter chez les jeunes 1 ou 2 ans après.

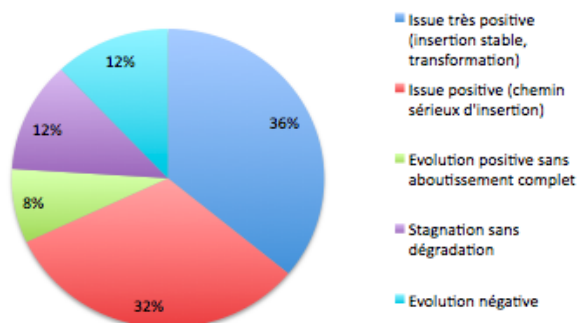
Les marches de 15 à 59 jours

- Majoritairement problématiques ou sans changement majeur, mais un cheminement positif pour 24% de ces jeunes.

Les marches de 60 à 116 jours

- Majoritairement positives pour 76 %, négatives pour 12 %.

**Devenir des jeunes ayant fait une marche de 60 à 116 jours, 1 ou 2 ans après**



## 2.4. Les analyses qualitatives des marcheurs et de leur entourage, un ou deux ans après la marche

### DISCOURS POSITIFS

- **Chez les jeunes :**
  - Les rencontres, les échanges, les découvertes, le sentiment d'un « exploit » (ressources insoupçonnées),
  - La relance dans un projet sans crainte des obstacles,
  - Une confiance en soi,
  - L'ouverture aux questionnements,
  - L'assise des acteurs de Seuil : le directeur (autorité humaine), le responsable du suivi des marches (appui proche), l'accompagnateur (attention et compagnonnage, même si frictions). Des images stables, de référence, toujours présentes.
  
- **Chez les familles :**
  - Le lien par Internet, les appels,
  - L'humanité de la direction (professionnels, attentifs, compétents),
  - Disponibilité et échanges en cas de difficultés (santé par exemple).
  
- **Chez les travailleurs sociaux :**
  - Disponibilité,
  - Échanges professionnels,
  - Cadre posé et tenu,
  - Changement réel chez les jeunes (parfois chez les parents).

### DISCOURS NEGATIFS

- **Chez les jeunes :**
  - L'inverse de ce qui était signalé plus haut pour la direction (autorité excessive), ou pour les accompagnateurs : proximité, mais parfois maladresses (distance, actes d'autorité vécus comme agressants, impatience),
  - La difficulté à se lever,
  - L'absence de lien ensuite (pour une partie des jeunes).
  
- **Chez les familles :**
  - L'inverse de ce qui a été signalé plus haut pour la direction (retours sur les comportements, position carrée pour éviter des départs, ou au contraire pour un retour lié à une question de santé),
  - Les accompagnateurs : pas toujours adaptés.
  
- **Chez les travailleurs sociaux :**
  - La difficulté à gérer les jeunes les plus hostiles (critères de sélection à affiner ? comment convaincre ?).

### 3. Conclusion

On doit tout d'abord souligner la grande difficulté à évaluer l'impact réel des marches sur les jeunes accueillis. En effet, la marche ne constitue qu'un moment dans la vie du jeune et son comportement après la marche peut être influencé par bien d'autres facteurs indépendants de ce qu'il a vécu pendant celle-ci.

Il n'en reste pas moins que les deux études, dont les résultats viennent d'être présentés ci-dessus, démontrent très clairement une amélioration du comportement des jeunes dans la période qui a suivi la marche.

Ces résultats mettent en lumière :

- **Un pari réussi :**

Le challenge proposé aux jeunes par Seuil n'apparaît pas comme un pari impossible. Il incorpore un ingrédient décisif : le partage, celui du chemin, du temps, des découvertes, des impatiences ou ... des frictions.

- **Des aléas constants, autant de petits cailloux sur le chemin :**

Les rencontres sur le chemin sont autant porteuses de potentialités positives, que de possibles expressions de comportements problématiques.

Les conflits, les maladresses des adultes, viennent avec leurs enjeux : transformer ces maladresses en occasions réciproques de progresser.

- **L'importance d'une réalité éducative :**

Seuil, tous ses acteurs internes et externes, sont bien des « faiseurs de circonstances », pas uniquement un événement, mais des petits faits, « des petits riens » qui l'accompagnent : ils sont autant supports de petits changements que révélateurs de grandes richesses.

On constate dans les deux études que la durée de la marche semble avoir une importance dans l'impact qu'elle va avoir sur les jeunes : les marches écourtées ont moins d'effets positifs que les marches abouties.

Enfin, il faut souligner l'importance de ce qui doit être mis en œuvre après la marche pour répondre aux attentes de l'adolescent. En effet, les effets positifs de la marche peuvent être annihilés si la situation dans laquelle il se retrouve ne lui permet pas de capitaliser sur la réussite de sa marche.